

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Association : BSY JJB

Discipline : Jiu-Jitsu Brésilien (Gi & No-Gi)

ARTICLE 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement intérieur fixe les règles de fonctionnement, de sécurité, d'hygiène, d'éthique et de neutralité applicables à l'ensemble des adhérents, dirigeants, enseignants et bénévoles au sein de l'association **BSY JJB**.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN, LAÏCITÉ ET NEUTRALITÉ

Conformément au **Contrat d'Engagement Républicain (CER)** applicable aux associations sportives :

- **Laïcité et Neutralité :** Les cours et entraînements de **BSY JJB** constituent un espace neutre et laïque, exclusivement dédié à la pratique du Jiu-Jitsu Brésilien et au respect mutuel.
- **Absence de Prosélytisme :** Toute manifestation ostentatoire, démarche de prosélytisme, propagande ou revendication à caractère religieux, politique ou idéologique est strictement interdite dans les locaux, les vestiaires, sur les tatamis et lors de tout événement représentatif du club.
- **Égalité et Non-Discrimination :** L'association garantit un accès et un traitement égaux à l'ensemble des pratiquants sans distinction d'origine, de sexe, de religion ou de condition sociale. Aucune séparation des pratiquants sur des critères religieux ou communautaires ne sera tolérée.
- **Respect et Dignité :** Les propos ou comportements portant atteinte à la dignité d'autrui, à la liberté de conscience ou aux valeurs républicaines sont formellement proscrits.

ARTICLE 3 : RÈGLES DE PRATIQUE, TENUE ET HYGIÈNE (JIU-JITSU BRÉSILIEN)

Afin d'assurer la sécurité, l'hygiène et la neutralité lors des sessions de Jiu-Jitsu Brésilien :

3.1. Tenues homologuées

- **En section Gi :** Le port d'un Kimono de Jiu-Jitsu Brésilien (Gi) propre, résistant et à la taille du pratiquant est obligatoire, accompagné de la ceinture correspondant au grade.

- **En section No-Gi** : Le port d'un Rashguard (maillot de compression) et d'un short de combat sans fermetures éclair ni poches ouvertes est obligatoire.

3.2. Sécurité et Neutralité sur le tatami

- **Bijoux et accessoires** : Pour prévenir tout risque de blessures (coupures, arrachements) ou de détérioration du matériel, tous les bijoux, piercings, montres et barrettes rigides doivent être retirés avant de monter sur le tatami.
- **Couvre-chefs et signes ostentatoires** : Conformément aux règles techniques de la discipline et au principe de neutralité sur le tatami, le port de signes, tenues ou couvre-chefs manifestant ostensiblement une appartenance religieuse ou politique n'est pas autorisé pendant les entraînements et combats.

3.3. Règles d'Hygiène

- Le Kimono et les tenues de No-Gi doivent être lavés après chaque séance.
- Les ongles des mains et des pieds doivent être coupés court et propres afin d'éviter toute griffure lors des saisies.
- Le port de sandales, zoris ou claquettes est **strictement obligatoire** pour tout déplacement hors du tatami (vestiaires, sanitaires, couloirs) afin d'éviter le transport de germes sur la surface de pratique.

ARTICLE 4 : ÉTHIQUE ET DISCIPLINE SUR LE TATAMI

- **Code d'honneur du JJBJ** : Le respect des enseignants, des partenaires d'entraînement, des arbitres et des locaux est fondamental.
- **Maîtrise de soi** : Le Jiu-Jitsu Brésilien est un art martial basé sur le contrôle. Tout comportement agressif, brutalité volontaire, refus de soumission ("tap out") ou manque de fair-play fera l'objet d'une sanction immédiate.
- **Protection des mineurs** : L'association veille à la protection physique et morale de tous ses membres, notamment des mineurs, contre toute forme de violence, de harcèlement ou d'abus.

ARTICLE 5 : SANCTIONS ET EXCLUSION

Tout manquement au présent règlement intérieur ou au Contrat d'Engagement Républicain expose l'adhérent aux sanctions suivantes (après audition de l'intéressé par le bureau) :

1. **Avertissement oral ou écrit**
2. **Exclusion temporaire** des entraînements

3. **Exclusion définitive (radiation)** de l'association **BSY JJB**, sans remboursement de la cotisation

ARTICLE 6 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription ou le renouvellement de la licence au sein de **BSY JJB** implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur.

NOM PRENOM :

Fait à : [Ville]

Le : [Date]